

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Se mettre à jour des évolutions du droit du travail
- ✓ Maîtriser le cadre applicable au télétravail et être capable de l'appliquer

DO.1 - RÉUSSIR LA MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Contexte et enjeux du télétravail

Passage du télétravail d'urgence sanitaire au télétravail à long terme, les salariés concernés, impact de l'accord d'entreprise

Publics et prérequis

Personnes en charge de la fonction RH, Managers, Direction

Aucun prérequis

Partie 2 - Cadre juridique & RH applicable au télétravail

Droits & obligations du télétravailleur et de l'employeur, les risques (accident du travail, RPS, isolement)

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Partie 3 - Télétravail et dialogue social

Rôle du CSE & des DS dans la mise en place du télétravail, accord d'entreprise, charte, avenant ou décision commune, analyse de contenus d'accord

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Mix Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT / personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis